



*Ministère de l'Éducation nationale*

*Le ministre*

*Paris, le 31 JAN. 2018*

Madame la Présidente,

Les résultats récents des enquêtes internationales (PIRLS, TIMMS, PISA) font apparaître une baisse préoccupante des acquis de nos élèves. Ces constats, qui ne sont malheureusement pas nouveaux, montrent que la maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves constitue un défi majeur pour notre pays. Face à cela, nous avons le devoir de réagir.

La refonte des programmes d'enseignement au cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), au cycle de consolidation (cycle 3) et au cycle des approfondissements (cycle 4) visait à garantir l'acquisition de bases solides pour tous les élèves et devait contribuer à favoriser la qualité des enseignements. Plus d'un an après leur mise en œuvre, il apparaît nécessaire d'apporter des ajustements. Dans cette perspective, je souhaite que vous vous saisissiez de cet enjeu en menant un travail dans deux directions.

D'une part, je souhaite que vous meniez une analyse précise des programmes des cycles 2, 3 et 4 afin de proposer les clarifications nécessaires au regard de l'objectif de maîtrise et de consolidation des savoirs fondamentaux par tous les élèves : lire, écrire, compter, respecter autrui. Je tiens en particulier à ce que ces clarifications permettent de prendre davantage en compte la priorité accordée à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, qui passe en particulier par l'acquisition progressive du vocabulaire, l'enseignement explicite de la grammaire de phrase, l'apprentissage des conjugaisons ou encore l'entraînement régulier en orthographe. Pour l'enseignement des mathématiques, vous vous appuyerez sur les conclusions de la mission que j'ai confiée à Cédric Villani et à Charles Torossian, qui nous parviendront en février 2018. Pour ce qui est du « respect d'autrui », les programmes d'enseignement moral et civique seront, de la même manière, précisés et clarifiés.

D'autre part, la mise en œuvre des programmes depuis la rentrée 2016 a mis en évidence la nécessité d'améliorer très sensiblement la lisibilité du texte actuel. Je souhaite donc que les programmes s'appuient désormais sur une terminologie plus claire et présentent des contenus plus explicites.

Madame Souâd AYADA  
Présidente  
Conseil supérieur des programmes  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

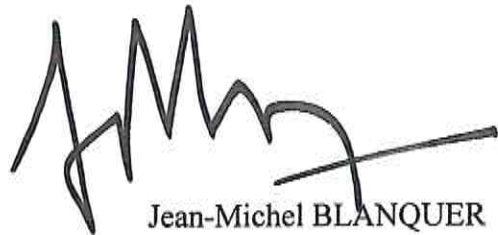
.../...

Les repères de progressivité feront l'objet d'une définition annuelle au sein des cycles 2, 3 et 4. Il en sera de même pour la définition des connaissances et compétences attendues en fin de cycle. Je confie ces tâches à la direction générale de l'enseignement scolaire qui l'assurera en liaison avec le Conseil supérieur des programmes.

J'attends le retour de vos conclusions au plus tard pour le 15 mai 2018. Je pourrai ainsi présenter les ajustements de programmes que vous proposerez aux instances consultatives en juin 2018.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement afin de mener à bien cette mission fondamentale pour la réussite de tous les élèves.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

A handwritten signature in black ink, consisting of several sharp, angular peaks and a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Michel BLANQUER